

Envoyé en préfecture le 07/05/2025

Reçu en préfecture le 07/05/2025

Publié le 07/05/2025

ID : 039-243900420-20250505-46_2025-DE

Berser
Levrault

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

**République française
Département du Jura**

Séance du 05 mai 2025

Date de convocation

22 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 05 mai à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Plan de financement de la ZA Bel Air N°46/2025

Présents

Nombre de membres

11

Présents

8

Représentés

0

Excusés

3

Votants

8

Mesdames Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry.

Excusés Mme Pate, MM. Truchot, Vuillet.

Absents

Vu la délibération n°107/2018 du 10 juillet 2018, par laquelle le Conseil communautaire approuvait le projet d'extension de la ZA Bel Air,

Vu la délibération n°208/2019 du 19 décembre 2019, par laquelle le Conseil communautaire approuvait le principe de l'extension de la ZA Bel Air,

Vu la délibération n°52/2021 du 8 avril 2021, par laquelle le Conseil communautaire validait le choix d'un cabinet d'études pour l'aménagement de la zone d'activités de Bel Air,

Vu la délibération n°201/2021 du 6 décembre 2021, par laquelle le Bureau validait le plan de financement pour l'extension de la ZA Bel Air,

Vu la délibération n°92/2024 du 13 mai 2024, par laquelle le Bureau validait un nouveau plan de financement pour l'extension de la ZA Bel Air,

Considérant qu'il convient de modifier le plan de financement de la zone d'activités au regard des dépenses réellement engagées pour modifier la demande de DETR,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le plan de financement ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Total des dépenses HT	1 444 756.40€	DETR 35%	505 664.74€
		Autofinancement	939 091.66€
TOTAL	1 444 756.40 €	TOTAL	1 444 756.40 €

- Autorise le Président à solliciter les subventions auprès de l'Etat.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Philippe Brochet
Secrétaire de séance

